

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 fr. Trois mois 8 fr.

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 21 fr. Trois mois 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR. Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 90 Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier à réclamer les annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 OCTOBRE

Le décret sur les étrangers

Le décret réglementant la situation des étrangers en France, c'est-à-dire les soumettant à certaines formalités de déclaration, est en soi fort anodin. Il n'y a pas de pays qui n'ait dans ses cartons quelques mesures d'administration intérieure plus sévères, plus efficaces et surtout plus fréquemment appliquées. Il n'est pas de pays cependant où l'envahissement de l'étranger soit plus considérable que chez nous.

En 1886, époque du dernier recensement, il y avait en France 1,426,531 étrangers. Le département de la Seine et les villes frontalières ont été de tous temps les plus atteints par cette marée montante, et la nonchalance de l'administration impériale, son peu de souci de réglementer la situation des étrangers en France a eu, on se le rappelle, d'assez funestes conséquences en 1870-1871.

L'administration républicaine a bien flétri l'incurie de l'administration impériale, mais elle a suivi les mêmes errements, et le prochain recensement démontrera que de 1870 à 1889 l'invasion étrangère n'a fait que s'accroître, au grand préjudice de notre industrie nationale et de notre sécurité.

On ne peut donc savoir mauvais gré aux gouvernements d'avoir essayé de prendre quelques précautions, et les Allemands, dont les tyranniques prescriptions en Alsace-Lorraine sont encore en pleine vigueur, les Italiens, qui ne perdent jamais une occasion de pressurer ou de tyranniser nos nationaux, sont mal fondés à s'en plaindre. Mais ce qu'on peut reprocher au gouvernement de la République et à ses journaux c'est d'avoir fait autour de ce décret un tapage inutile et maladroit, et surtout, au lieu d'un décret sans légalité, de n'avoir pas provoqué une loi sur la matière.

A quoi a servi cet autoritarisme bête ?

La *Fanfulla*, l'*Opinione*, la *Gazette de Voss*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, etc., bref

presque tous les journaux des Allemands et de leurs bons amis les Italiens, se sont aussitôt répandus en plaintes et en invectives, et nous voyons aujourd'hui les journaux ministériels se battre les flancs pour expliquer et excuser le décret qui, disent-ils humblement, est en préparation depuis trois ans. M'sieur, ce n'est pas moi, dit M. Floquet.

Encore une humiliation ajoutée à tant d'autres, qu'on eût pu facilement éviter avec moins de forfanterie et plus de fermeté dans l'exercice d'un droit imprescriptible.

Et l'on est douloureusement atteint dans son patriotisme en voyant à chaque instant la France obligée, grâce aux faiblesses mêlées de rodomontades de la République, de faire céder ses droits devant les criaileries étrangères ou de s'excuser d'en faire usage.

EDOUARD GRIMLOT.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dit :

« Plus que jamais, ajoute l'organe officieux prussien, chaque Allemand qui passera notre frontière occidentale devra se dire qu'il passe du domaine de la civilisation dans celui de la barbarie, et qu'il n'aura pas le droit de se plaindre s'il vient à se trouver en conflit désagréable avec les us et coutumes sauvages qui ont cours dans le pays où il se rend. »

La *Gazette nationale*, parlant du décret qui vient d'être publié en France concernant les étrangers, s'exprime de la manière suivante :

« Le décret ne rendra certainement pas plus amicales les relations de la France avec ses voisins. »

Il y a dans ces articles des menaces très directes contre la France. L'organe officieux de M. de Bismarck déclare qu'en franchissant la frontière d'Alsace, on passe de la civilisation dans la barbarie.

De là à dire qu'il faut faire la guerre aux barbares, il n'y a qu'un pas. Quand sera-t-il franchi ?

FATIGUÉ DU REPOS

La *Petite France*, journal auquel la protection de M. Wilson donna quelques notoriétés de tous genres, publie en ce moment une série de lettres, signées *Un Rural*, qui ont évidemment pour but de préparer le retour du gendre de M. Grévy sur la scène politique et parlementaire. L'inaction pèse à M. Wilson. Il lui faut des commissions du budget à présider, des journaux à inspirer et à imprimer, des protégés à décorer, des agences à diriger. Depuis les malencontreuses histoires Limouzin et C<sup>o</sup>, il était privé de tout cela. Il est fatigué du repos et le *Rural* de la *Petite France*, qui pourrait bien être M. Wilson lui-même, nous annonce très nettement le prochain réveil du chacal :

« ..... C'est un paysan qui parle, sans préoccupation de plaire, c'est pour mes amis, des compagnons de labeur que j'écris ces quelques lignes. A la campagne, on se préoccupe peu d'une personnalité quelconque, ni des efforts qu'elle peut faire pour arriver ni de ceux qu'elle tente pour ne pas tomber : on ne voit que les services qu'un homme a rendus, ou ceux qu'il peut rendre, à la démocratie et à la République. »

« ..... Pour rentrer au Parlement, si jamais il y rentre, M. Wilson ne peut y rentrer qu'avec un nouveau mandat politique des électeurs d'Indre-et-Loire. Il ne peut rentrer dans la vie politique active que par la grande porte (sic). »

« Essaiera-t-il d'y rentrer ! Avec le scrutin de liste, il lui sera difficile actuellement de se présenter avec quatre candidats. Les trouverait-il ? »

« Dans l'affirmative, il lui serait encore impossible d'accepter d'être sur une liste. Il faut que M. Wilson se présente seul, et que les électeurs d'Indre-et-Loire, sans équivoque possible, l'acceptent ou le repoussent. »

Le *Rural*, après avoir ainsi posé franchement la candidature de M. Wilson, s'apitoie sur les malheurs passés et écrit cette phrase :

« Voilà l'homme, portant la responsabilité d'une catastrophe politique sans exemple dans l'histoire, après qui tous les malheurs s'acharnent, presque entièrement isolé aujourd'hui, qu'on veut à toute force nous présenter comme le seul obstacle à la concentration républicaine en Indre-et-Loire. »

« Parceurs intéressés, vous n'êtes véritablement pas sérieux, à moins que vous ayez peur ! »

Au premier abord on sera quelque peu étonné de cette audace ; mais, si l'on veut bien réfléchir, on se dira que le *Rural* connaît bien son parti et n'est point dépourvu de logique.

Quand le wilsonisme fleurit un peu partout sur les couches républicaines, quand des députés, d'anciens et nouveaux gouvernants ne répondent aux accusations les plus graves que par un parti pris d'insensibilité, pourquoi le parrain de cette plante nouvelle serait-il le seul exclu de la serre ?

Le *Rural* a raison de ne point désespérer. Si la République vit encore quelque temps, on reverra M. Wilson et bien d'autres Wilson avec lui, et peut-être celui-là, le compère de la Limouzin, sera-t-il une rosière de probité et d'innocence comparé à ceux-ci !

Le sens moral semble être incompatible avec la République.

M. Numa Gilly en Cour d'assises

M. Andrieux a adressé à M. Ferrouillat une lettre par laquelle il demande officiellement qu'on poursuive le député Gilly devant la cour d'assises.

M. Andrieux base sa demande sur l'article 34 de la loi du 29 juillet 1884 qui prévoit la diffamation, à raison de leurs fonctions ou de leurs qualités, envers un ou plusieurs membres de l'une ou l'autre Chambre.

« Je dépose entre vos mains, dit M. Andrieux, ma plainte formelle contre M. Numa Gilly et je vous prie d'assurer à cette plainte,

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN MARIAGE DIFFICILE

Par Aimé GIRON

Quand les deux aimables larrons eurent bien constaté de la main qu'il ne restait plus rien de valable sur tout le corps de leur détourné, ils le lâchèrent. Avec le profit pour eux, ils avaient donné au père Bosca le temps de regagner son entre-malle sur le cou. L'expédition avait été merveilleusement conduite et le coup exécuté avec beaucoup d'intelligence. Camille maintenant serait-il assommé ou étranglé ?

Non, Castagna tra poliment de son front le cône du feutre cassé et troué. Castagna porta galamment la main droite sur sa denture éblouissante.

« A rivedersi, signor francese ! Allez avec la grazia di Dio. »

« Je t'en donnerai du rivedersi, requin ! et tous les deux, allez au diable ! Indiquez-moi seulement par où je pourrai me rendre au port ? »

« Marchez tout diritto, puis la rue sinistra et la settima a lo mano destra vous conduira nel porto. »

« C'est l'ultimo servizio, miula Castagna que,

per buona, sorte nous rendons au caro amico straniero.

Camille ne s'amusa pas à répondre à l'ironie de la jolie coquine, mais il prit sa course en brandissant le poing. Le frère et la sœur alors relevèrent le violon et la mandoline, puis presto décampèrent en jouant un allegretto de circonstance. Ils accompagnèrent ainsi la fuite du voyageur d'une averse de doubles croches railleuses et détachèrent, après lui, une gamme chromatique du plus strident cynisme.

Camille se consolait assez bien d'avoir été pillé avec autant de mauséitude et de politesse. Il avait surtout à cœur de ne pas manquer le départ du *Thémistocle*. Il conterait son histoire à sa nouvelle famille. Ce serait même là un prétexte tout trouvé, très naturel et fort intéressant d'entrer en conversation et en relations. Arrivé à Athènes, il télégraphierait à Daniel. Daniel le nipperait des pieds à la tête comme un naufragé et tout serait dit.

A arranger ainsi les choses dans sa tête et pour le mieux il ne laissait pas ses jambes s'attarder. Au petit bonheur, il suivait de point en point les renseignements de ses détresseurs et, tout courant, franchissait des rues douteuses et bousculait des passants surpris. Après un temps assez long de cette course effrénée, il déboucha tout à coup sur le port. Le quai fourmillait de découvertes

et le pont du navire regorgeait de voyageurs. Il remarqua que le navire frétillait des hanches comme une grosse matrone se trémousse sur place après un avant-deux de quadrille.

Dieu soit loué ! Il arrivait à temps. Il redoubla de vitesse, se coulant à travers les groupes. Il atteignit enfin la passerelle d'embarquement.

Hélas ! Ce que Camille prenait pour un balancement agréable était l'ébranlement du navire sollicité par les premiers tours de l'hélice. Le *Thémistocle* avait levé l'ancre et filait ses premiers nœuds. Camille poussa un cri de douleur et s'affaissa sur le quai. Il tenait les yeux fixés, là-bas, sur ce pont qui s'éloignait chargé de sa cargaison de passagers. Il s'imaginait y distinguer parfaitement, grâce aux clartés de la lune, cette femme qui lui échappait après tant d'acharnement et tant de périls, et dont Naples, enfin, ne lui avait plus laissé que la photographie.

Le pauvre Camille faillit, cette fois, devenir fou pour tout de bon. La foule s'amassa autour de lui. Il n'était pas prudent de rester ainsi livré aux curiosités ou aux soupçons. Il se releva, demanda son chemin pour retrouver l'hôtel Saint-Janvier. Quelques personnes par considération l'y conduisirent, tellement l'étranger avait l'air bouleversé et désespéré.

Quand il se présenta dans le vestibule de marbre, les garçons le considérèrent avec stupé-

faction. Bien que le cerveau du voyageur leur eût paru déjà assez attaqué, ce retour immédiat et ce visage défait leur semblèrent plus significatifs encore. Quand il eut raconté en quelques mots sa mésaventure :

« Nous avons bien pensé, dit le chef de la valetaille du Saint-Janvier, qu'il arriverait malheur à monsieur. Nous sommes de Naples et nous connaissons Naples. Nous savions parfaitement monsieur tombé entre les mains de voleurs. Mais nous ne nous serions pas permis de donner un conseil à monsieur. Nous n'oublions jamais, vis-à-vis des voyageurs, ce à quoi de discrétion et de respect l'humilité de notre condition nous oblige. Nous étions certains que Monsieur allait être dépouillé et il est étonnant que monsieur n'ait pas été mis nu comme un ver. Nous étions même et de plus assurés que monsieur serait étranglé. Monsieur ne l'a pas été, tant mieux ! Monsieur peut s'estimer heureux, et brûler une chandelle à saint Janvier, le cardinal patron de l'hôtel. »

« Vous êtes un butor, vous, lui répondit Camille exaspéré, et tous les autres, ensemble, un tas d'imbéciles encore. »

La valetaille et son major crurent que le voyageur parlait l'égyptien à cause de la consonnance de butor et d'encore avec l'obélisque de Louqsor. En tout cas, ils comprirent qu'il était colére comme un simple Napolitain.



dans le plus bref délai possible, la suite qu'elle comporte.

« Ce n'est pas, monsieur le garde des sceaux, que je tiens à appeler sur ce collègue les foudres dont vous êtes le gardien, mais je crois devoir le mettre en demeure d'apporter devant le jury la preuve de sa bonne foi.

« J'aurais voulu vous épargner la peine de mettre en mouvement la haute magistrature dont vous êtes investi, mais l'article 47 de la loi précitée me refuse le droit de citation directe devant la cour d'assises.

« Ne pas donner suite à ma plainte, ce serait admettre qu'il n'y a pas eu de délit, et l'inaction de la justice serait plus injurieuse pour la commission dont je fais partie que toutes les imputations de M. Numa Gilly. »

D'après les *Tablettes*, le bruit court que des démarches ont été faites dès hier matin auprès du ministre de la justice afin d'obtenir qu'il ne donne pas suite à la plainte déposée par M. Andrieux contre M. Numa Gilly.

On alléguerait qu'il y a un vice de forme et que M. Numa Gilly, n'ayant nommé personne, ne saurait être poursuivi.

Le *Figaro* pense que M. Andrieux, en demandant des poursuites contre M. Gilly, veut surtout provoquer un débat à la Chambre.

### Le général Boulanger

Les journaux officieux du général Boulanger avaient annoncé qu'il arriverait hier matin à 9 heures 14 minutes.

Cette nouvelle avait attiré aux abords de la gare de l'Est une foule des plus considérables; les rues de Metz, de Strasbourg et d'Alsace étaient absolument bondées de monde; la préfecture de police avait pris des mesures d'ordre considérables.

Or le général n'est pas arrivé, ni par le train indiqué qui ne vient que de Noisy, ni par aucun des trains du matin.

La foule, ennuyée de ce contre-temps, s'est livrée à des démonstrations de toutes sortes. On a chanté les *Picoupius d'Auvergne*, *En revenant de la revue*, *C'est Boulanger qu'il nous faut!*

La police était impuissante à disperser les groupes qui n'ont cessé que lorsqu'ils ont vu qu'aucun autre train n'arriverait dans la matinée.

Le *Temps* dit savoir qu'il est de retour à Paris depuis mercredi dernier. Il est arrivé le 3 octobre à la gare de Lyon à 4 h. 55, revenant de Barcelone et accompagné de trois dames et d'un monsieur de trente-cinq à quarante ans.

A propos des fêtes récemment organisées à Montbard en l'honneur de Buffon :

Le demeure où naquit le célèbre naturaliste a été pieusement conservée. A différentes époques, elle a reçu la visite d'hommes illustres, entre autres le prince Henri de Prusse; Jean-Jacques Rousseau, qui, dit-on, s'agenouilla sur le seuil; Hérault de Séchelles et plus tard Alfred de Musset.

On voit encore sur la muraille du cabinet de travail de Buffon ces vers qu'Alfred de Musset y a crayonnés :

Buffon, que ton ombre pardonne  
A ma témérité,  
J'ajoute une fleur à la double couronne  
Que sur ton front mit l'immortalité!

De chanter un talent dont s'honore la France,  
Si ma muse n'a pas le pouvoir,  
Elle peut être au moins l'écho de la science  
En disant qu'Aristote avait moins de savoir,  
Plume surtout moins d'éloquence!

Ces arbres, ces jardins, cette tour, ce beffroi  
Rappellent à l'esprit ton génie admirable!  
— Ici, j'aurai du moins laissé mon grain de sable,  
Sinon des vers dignes de toi!

ALFRED DE MUSSET.

La ville de Montbard est très fière de ces vers du grand poète, et la municipalité, amie des lettres, vient de les faire graver sur une plaque de marbre.

## NOUVELLES MILITAIRES

### LA GARNISON DE PARIS

Depuis quelques jours, les changements de garnison annuels sont complètement terminés pour l'armée de Paris.

Les régiments d'infanterie nouvellement arrivés à Paris sont :

Le 24<sup>e</sup>, venant de Rouen, caserné à la Tour-Maubourg, à Issy et à Vanves.

Le 28<sup>e</sup>, venant de Rouen, à l'Ecole militaire.

Le 149<sup>e</sup>, venant du Havre, caserne de Penthièvre.

Le 5<sup>e</sup>, venant de Caen, caserné à Saint-Cloud.

Ces quatre régiments constituent la 5<sup>e</sup> division d'infanterie, commandée par le général de Kerhué.

Les régiments d'infanterie partis de Paris sont :

Le 74<sup>e</sup> et le 36<sup>e</sup>, maintenant à Rouen.

Le 56<sup>e</sup>, qui est allé à Caen.

Le 129<sup>e</sup>, stationné au Havre.

Ces régiments forment la 5<sup>e</sup> division d'infanterie, sous le commandement du général Pesme.

Aucune mutation n'a eu lieu entre les bataillons de chasseurs à pied.

Dans la cavalerie, deux régiments ont opéré des mouvements.

Le 5<sup>e</sup> chasseurs à cheval est venu d'Epinal prendre garnison à Saint-Germain et à Rambouillet en remplacement du 48<sup>e</sup> régiment de la même arme, qui est passé à Epinal.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 octobre.

Les cours qui avaient un moment fléchi accusent une tendance favorable : le 3 0/0 se traite à 82.55; le 4 1/2 0/0 à 105.57.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,375.50. Les obligations foncières et communales, toujours en grande faveur, sont l'objet de demandes suivies.

La Société Générale maintient ses cours de 480. Les Dépôts et Comptes courants se fixent à 607.

L'obligation des Immeubles se traite couramment à 386.25 avec tendance à la hausse.

Athènes deux heures auparavant.

Il se glissa vite entre ses draps et entra bientôt dans le pays des songes. Les grandes crises ou les violentes émotions de son existence fournissaient toujours à Camille matière à quelque rêve. Il était deux heures du matin quand il se trouva emprisonné, les membres en paquet dans une mandoline. Le visage collé contre l'ouverture ronde de la caisse, il voyait briller au-dessus de lui les dents blanches de Castagna. Castagna avait des sourires d'ogresse. Tout à coup les dents s'allongèrent formidables entre les cordes et venaient lui mâcher la tête au fond de la mandoline.

Camille se réveilla en hurlant et sonna sans avoir conscience de ses actes, sonna avec affolement.

Le garçon de l'étage, épouvanté, croyant à un assassinat ou à une apoplexie, se précipita dans la chambre.

— Per Bacco! Que vous arrive-t-il, signor francese?

— Allez me chercher un maréchal ferrant... un armurier... un serrurier... un dentiste pour qu'il arrache ces cruelles dents... là... là...

Camille parlait sous l'empire de l'horrible cauchemar.

— Signor, un poco de pazienza. Il est trop tard. A la prima luce, j'irai quérir il cavadenti.

Camille ne répondit rien. Le sommeil de plomb l'avait subitement terrassé sur son oreiller, et il ronflait maintenant du nez et de la gorge comme un soufflet de forge à double courant d'air.

(A suivre.)

Les obligations du gouvernement de Ctamarca qui seront mises samedi en souscription publique sont garanties par le produit des taxes gouvernementales affectées à l'emprunt et par les coupons de la rente 4 1/2 0/0 or, formant ensemble un nantissement de 1,200,000 francs par an alors que l'annuité nécessaire au service de l'intérêt et de l'amortissement ne s'élève qu'à 1,050,000 francs. Les actions de la Banque provinciale, données toutes en gage, rapportant en moyenne 12 0/0; enfin la 1<sup>re</sup> hypothèque sur 1,200 lieues carrées de terres domaniales serait à elle seule suffisante pour encourager les souscripteurs.

La Banque de Paris se traite à 867.50.

Le Panama est coté 276.25.

L'émission des 64,000 obligations de la compagnie des Chemins de fer de l'ouest de l'Espagne est considérée en bourse comme une affaire des plus importantes et des plus sérieuses. Non seulement la compagnie de l'ouest est assurée par sa situation d'un trafic permanent considérable, mais encore le service d'intérêt et d'amortissement est garanti pendant quinze ans par la compagnie Royale des chemins de fer Portugais. Rappelons que les souscriptions sont reçues dès à présent au Crédit Industriel et à la Société Générale.

La Compagnie Transatlantique se négocie à 552.50.

Les Comet se traitent entre 17 et 20 francs. Les Comet Smelting Works sont bien tenus à 75 et 80 francs.

Les actions du Patrimoine-Vie sont demandées au Parquet entre 75 et 80 francs.

Les Chemins de fer Economiques sont fermes à 361.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET DE L'OUEST

#### Ecole de cavalerie de Saumur

Par décision ministérielle du 3 octobre 1888.

M. Odent, major du 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, a été nommé chef d'escadrons instructeur en chef d'exercices militaires à l'Ecole d'application de cavalerie.

Hier ont eu lieu, en l'église Saint-Nicolas, les obsèques de M. Gagnage, notaire à Saumur, enlevé prématurément à sa famille et à la corporation que, bien jeune encore, il illustrait par son savoir et sa probité.

Avant que le nombreux cortège qui l'accompagnait à la gare le dépouilla de M. Gagnage ne s'éloignât, M. Pinault, prédicateur du défunt, aujourd'hui notaire à Nantes, lui a fait ces touchants adieux :

« Avant de nous séparer, cher Gagnage, je veux vous dire, au nom de tous, quelques paroles d'adieu, non pas pour retracer une carrière trop courte, hélas! mais pour soulager un peu, s'il est possible, par notre témoignage d'amitié, la douleur d'une pauvre mère encore si cruellement éprouvée.

« Que de choses on pourrait dire, cependant, de cette jeune vie si vite finie et néanmoins longue et bien employée! En effet, après de brillantes études, malgré une santé délicate, l'amour du travail vous conduisait dans le notariat, et bien qu'une grande fortune puisée dans le travail par votre honorable famille, si estimée à Soissons, vous assurât une vie large et indépendante, vous avez voulu y faire votre chemin.

« Vous aviez réussi : infatigable à la besogne, toujours sur la brèche, d'une loyauté à toute épreuve, toutes ces qualités furent bien vite appréciées de votre nombreuse clientèle.

« Déjà, quoique jeune, vous occupiez dans le monde des affaires une bonne place que votre intelligence, la science et l'honneur vous avaient rapidement fait conquérir.

« Déjà aussi des jours heureux allaient s'ouvrir pour vous : c'était la joie que vous alliez apporter à votre famille qui ne l'attendait que de vous. Hélas! la Providence, qui ne ménage guère ses coups, en a décidé autrement : elle a frappé en vous ravissant à nous tous.

« Pauvre mère, quelle triste existence maintenant! Consolée-vous à la seule pensée de retrouver un jour celui que nous aimions et qui emporte avec les regrets de tous la sympathie et l'estime.

« Au revoir, cher Gagnage, adieu! »

#### Angers-Artiste

Aujourd'hui samedi, 6 octobre, doit paraître le premier numéro d'*Angers-Artiste*.

La direction adresse la note suivante aux journaux :

« Le titre du journal que nous fondons aujourd'hui suffit pour indiquer clairement

quels en seront le but et l'objectif. Nous y défendrons énergiquement les intérêts artistiques de notre ville et soutiendrons, avec une entière indépendance, le Théâtre et les Concerts Populaires. Tout en demeurant principalement une feuille musicale ouverte à toutes les tentatives de décentralisation, d'où qu'elles viennent, *Angers-Artiste* réservera une large place à la partie littéraire et aux questions locales susceptibles d'intéresser le public auquel il s'adresse. Les diverses Sociétés de notre ville y trouveront l'appui sympathique auquel elles ont droit.

« *Angers-Artiste* paraîtra le samedi de chaque semaine. Il publiera les programmes des concerts et des spectacles. — Un complément hebdomadaire de chaque concert populaire. — Une étude de critique musicale. — Des échos de l'Ouest. — Une chronique théâtrale. — Une lettre de Paris alternant avec une Revue artistique de la presse locale. — Un article littéraire ou bibliographique. — Une chronique mondaine ou sportive. — Des nouvelles musicales. — La notice analytique des morceaux exécutés au concert. — Des biographies, avec portraits de quelques-unes des notabilités de l'Anjou.

« Pour tout ce qui concerne l'abonnement et l'Administration, on est prié de s'adresser : Rédaction d'*Angers-Artiste*, 6, rue Valdemaine. »

#### CONSEIL DE GUERRE DU 9<sup>e</sup> CORPS

Sornet (Joseph-François), soldat au 135<sup>e</sup> de ligne à Angers, est prévenu d'outrages aux agents de la force publique et rébellion avec armes. Reconnu coupable d'outrage et rébellion, sans arme, il est condamné à 2 mois de prison.

Tours. — La conférence de M. de Lesseps sur le Canal de Panama aura lieu, comme nous l'avons dit hier, lundi prochain 8 octobre, à 8 heures 1/3 du soir, au Cirque de la Touraine.

Les membres de la Société de Géographie de Tours vont recevoir des lettres de convocation pour eux et les personnes de leur famille.

Les personnes ne faisant pas partie de la Société pourront entrer librement sur la présentation d'une carte qui leur sera délivrée gratuitement sur leur demande chez le concierge du Cirque.

Les officiers en uniforme entreront sans cartes.

Un banquet par souscription sera offert à M. de Lesseps, à 6 heures du soir, salons Gagneux. Le prix de la souscription est de 10 francs.

Les personnes qui désirent y assister devront retenir leurs cartes au siège de la Société de Géographie, Palais du Commerce.

Le nombre des places étant limité, on est prié de se hâter. La souscription sera close lundi à midi.

Après la conférence, un punch sera offert par la chambre de commerce pour l'inauguration de ses nouveaux salons.

M. de Lesseps arrivera lundi à 2 h. 50 du soir; il y aura réception à la gare par une députation de la Société de Géographie et de la chambre de commerce.

POITIERS. — Disparition de cartouches Lebel. — Grand émoi mercredi, au champ de tir, où une compagnie du 125<sup>e</sup> de ligne presque composée de réservistes s'exerçait au maniement du fusil Lebel. On sait quelles précautions sont prises, pour empêcher qu'aucun échantillon de ces cartouches ne disparaisse et ne puisse parvenir en des mains étrangères qui pourraient découvrir, par l'analyse, la composition de la nouvelle poudre qui constitue à elle seule un des plus importants éléments de supériorité de notre armement actuel. Pour diminuer autant que possible tout danger de perte ou de vol, on ne délivre à chaque homme que sur le champ de tir même les cartouches qu'il doit brûler au cours de chaque exercice. C'est ce qui avait été fait mercredi; chaque homme en avait reçu six. Le tir terminé, il devait comme de coutume rendre ses étuis vides. C'est alors qu'on s'est aperçu en les comptant qu'il en manquait six. Tout un paquet de cartouches avait donc disparu. On comprend l'émotion de tous les officiers présents. Séance tenante, les hommes alignés, les armes furent visitées, toutes les gibernes et tous les sacs fouillés, on fit même déshabiller les hommes sous la pluie qui



combait drue en ce moment pour chercher dans leurs vêtements. Tout fut inutile, le paquet de cartouches disparues est resté introuvable. A-t-il été volé ou simplement perdu? N'y a-t-il pas eu tout simplement une erreur de compte dans le nombre de paquets délivrés? La est la question. Il faut espérer que l'on parviendra à l'éclaircir.

(Courrier de la Vienne.)

**AU GRAND-THÉÂTRE DE NANTES**  
Les débuts ont commencé cette semaine à Nantes.

Il paraît que la nouvelle troupe de grand-opéra, sous la direction de M. Poitevin, laisse beaucoup à désirer.

Ainsi qu'on l'espérait, celle d'opéra-comique a fait de plus heureux débuts. Il est vrai que la *Dame Blanche* ne renferme qu'un rôle très important, c'est celui du ténor léger, et, comme M. Guiberteau a fait demander de ne pas considérer cette représentation comme un début, nous ne le jugerons pas dans *Georges Brown*, où il nous a paru un peu exubérant.

Il nous semble, en revanche, dit notre concitoyen de Nantes, que la dugazon, M<sup>me</sup> Vallier, la basse-chantante, M. Neveu, et le ténor, M. Mordet, sont des artistes qui permettront à M. Poitevin de montrer d'une façon assez intéressante un grand nombre d'ouvrages de ce genre, soi-disant français, qui s'appelle l'opéra-comique.

**LES VINS DE PAYS**

On écrit d'Ancein :

« Les gelées de lundi, mercredi et jeudi ont fait des ravages considérables dans nos vignobles.

« Beaucoup de propriétaires, qui ne comptaient vendanger que la semaine prochaine, avancent leur récolte.

« Les gros-plants sont très compromis, il est probable que la plus grande partie ne mûrira pas.

« Les prix sont très variables. Il ne s'est traité que fort peu d'affaires.

« Certains propriétaires ont vendu 60 fr. à la goutte, mais c'est une exception. »

Plusieurs autres communes, notamment celle de Grandchamp, ont beaucoup souffert des gelées.

**AVIS AUX DAMES**

Modes d'automne : des plumes, des plumes partout ; les chapeaux en sont couverts ; on borde de plumes les jaquettes, les jupes ; on en porte en boas, en manchons, etc...

Pour remplacer les voilettes démodées on portera, drapés sur les chapeaux, de grands voiles de veuve en mousseline de l'Inde et gaze de couleur.

Pour le soir, des robes chemises, en tulle, avec corsage très court.

La mode, on le voit, nous conduit tout droit aux élégances du Consulat. (*Figaro*.)

Les amis et connaissances des familles Jeuniette, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation au convoi et enterrement de M<sup>me</sup> JEUNETTE, née CATHERINE JOREAU, sont priés de se joindre au deuil qui se réunira demain dimanche, à 1 heure, à la maison mortuaire, quai de Limoges, 44.

**La Défense nationale**

Nous extrayons le passage suivant d'un article publié sous ce titre par M. Jules Simon, dans le *Matin* :

« Je dis que vous n'avez pas de morale. En 1791, en 1793, en 1795, en 1848, les Assemblées politiques proclamèrent, sous le nom de Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, certains principes de morale, qui devinrent aussitôt la base d'un enseignement. Tantôt on se borna à répandre à profusion la Déclaration et à la faire apprendre par cœur dans les écoles ; tantôt on chargea l'instituteur de la commenter. Vous n'avez pas, que je sache, fait une pareille Déclaration, et si la Constitution de 1875 s'était avisée d'en faire une, vous récuseriez son autorité ; je dois donc supposer que vous vivez sur les Déclarations anciennes. Il aurait au moins fallu nous dire à laquelle vous

donnez la préférence. Est-ce à la Constitution de 1791 ? Elle est monarchique. Est-ce à celle de 1795 ? Elle est réactionnaire.

« Je résume que vous optez pour 1793, car 1848 compte pour peu de chose dans vos annales ; ce n'est qu'une révolution avortée. Cette déclaration de 1793 est, en vérité, une morale bien insuffisante. Elle ne contient que la partie de la morale qui règle les rapports du citoyen avec l'Etat ; elle promulgue des Droits qu'elle regarde comme antérieurs et supérieurs à la loi écrite, elle ne nie pas sur quelle autorité ou sur quelles raisons ils sont établis. J'ai bien peur que cette morale, qui stipule des droits et ne parle pas de devoirs, et qui, entre autres lacunes, omet la famille, n'ait d'autre origine et d'autre sanction que les votes d'une assemblée chargée d'organiser la société française, et non de fournir une règle morale à l'humanité.

« Aujourd'hui vous la délayez dans de petits manuels d'instruction morale et d'instruction civique. Vous nous donnez ces manuels, et vous croyez qu'ils vont remplacer la religion, toutes les religions, la succession de l'Evangile est dévolue à M. Paul Bert.

« Pour seroit-on en est à se demander quelle est l'autorité chargée de choisir entre les manuels qui abondent. Est-ce l'autorité scolaire ou l'autorité communale ? Il y a conflit d'attributions et nous ne savons pas, à Paris, quelle est la personne qui choisit une morale pour nos enfants, si c'est M. Carion, directeur de l'Instruction primaire de la Seine, ou le délégué du Conseil municipal, M. Lavy. Je crois que Carion choisit et que Lavy contrôle. Il avait, ce Carion, laissé passer (peut-être volontairement) un livre de morale où le nom de Dieu était prononcé. On avait, dis-je, oublié Dieu dans quelque coin. Mais Lavy était là avec ses ciseaux, pour expurger et pour expulser.

« Oh ! braves gens, ne vous faites pas d'illusions. Vous réussirez peut-être à supprimer les religions ; mais vous ne mettez rien à leur place. Je ne crois pas que vous veniez à bout de déchristianiser complètement la France, 1793, qui employait une médication plus énergique que la vôtre, n'y était pas parvenu, puisque avant le Concordat le culte était rétabli dans 32,000 paroisses ; vous-mêmes, après tant de bruit fait il y a huit ou neuf ans, vous vous enchiez tous les jours, par des lettres de faire-part, à nous rendre au service religieux que vous avez réclamé, ou à la bénédiction nuptiale qui va être prononcée sur vous.

« Non, vous ne réussirez pas complètement ; mais vous réussirez à moitié. Vous troublez les esprits faibles, vous fournirez aux indifférents une occasion pour s'endormir d'un sommeil de mort, et aux criminels un prétexte pour se livrer à leur nature perverse. Vous croyez combattre la religion, et c'est la vertu que vous combattez. Vous ôtez à la loi son principe, et à la répression son explication et sa légitimité. Dans la société telle que vous essayez de la faire, le sacrifice serait une folie. Le dévouement, l'enthousiasme, la poésie, ne se comprennent plus. La patrie n'est qu'une société en commandite, d'où l'on se retire quand elle ne donne plus de bénéfice.

« Vienne l'ennemi ! La France dira à ses enfants : « Faites-vous tuer pour moi ! » Mais ils répondront : « Je veux d'abord savoir si ceux-ci ne me paieront pas 60 centimes par heure de travail. » Vous avez fait, messieurs, et vous poursuivez jour par jour une belle œuvre ! Et quand je vous dis que chacun de vos progrès, chacune de vos lâchetés, équivalent pour la France à une bataille perdue, je vous dis, tristement et douloureusement, la vérité. »

**BOURSE DE PARIS**

DU 5 OCTOBRE 1888.

Rente 3 0/0 . . . . .	82 35
Rente 3 0/0 amortissable . . . . .	84 75
Rente 4 1/2 (nouveau) . . . . .	105 40
Obligations du Trésor . . . . .	508 »

**ÉPICERIE CENTRALE**  
28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur

**SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES**  
35 fr. les 50 kilos.  
P. ANDRIEUX, Entrepoteur.

**Théâtre de Saumur**

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 8 Octobre 1888

Ouverture de la saison théâtrale

LR

**BARBIER DE SÉVILLE**

Opéra-comique en 4 actes, musique de Rossini.

**DISTRIBUTION**

Le comte Almaviva . . . . .	MM. Verlet.
Figaro . . . . .	Romieu.
Bazile . . . . .	Malzac.
Le docteur Bartholo . . . . .	Garnier.
Pédriche . . . . .	Vacher.
Rosine . . . . .	M <sup>me</sup> Levasseur.
Marcelline . . . . .	Lelong.
Un officier . . . . .	MM. Viroux.
Un alcade . . . . .	Davalis.
Un notaire . . . . .	Asmire.

Musiciens, soldats.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

**TABLEAU DE LA NOUVELLE TROUPE**

- MM.  
JUSTIN NÉE, directeur-administrateur.  
SABIN, régisseur général (opéra).  
MASS, régisseur de comédie.  
ASMIRE, deuxième régisseur d'opéra.  
DELVINS, deuxième régisseur de comédie, régisseur des chœurs.  
PHILIPPE, secrétaire.  
GUSTAVE LELONG, premier chef d'orchestre.  
SUETTE, deuxième chef d'orchestre.  
SUARD, BALLU, souffleurs.  
BODET, contrôleur en chef.  
CHOUANET, chef machiniste.  
VALENTIN, coiffeur.  
J. LAJOIE, premier garçon de théâtre.  
CROSNIER, accessoiriste.  
Elis CHOUANET, costumière.  
MARIANI, aide-costumier.  
KRESGERSMANN, bibliothécaire.

**Troupe lyrique**

- MM.  
VERLET (Nîmes), premier ténor léger.  
NAZAT (Nîmes, Toulouse), deuxième ténor léger.  
ROMIEU (Anvers, Montpellier), baryton.  
MALZAC (Nantes), première basse.  
GARNIER (Nancy), deuxième basse.  
CARDON (Nancy), ténor.  
SABIN (Angers), larquette.  
VIROUX (Angers), troisième ténor.  
VACHET (Nancy), troisième basse.  
Coryphées : DAVALIS, DELVINS, E. CARDON, SIVORI, LOMBARD, ASMIRE.

**Mmes**

- LEVASSEUR (Bordeaux), première chanteuse légère.  
NAZAT (Lille), première dugazon.  
ASMIRE (Angers), deuxième dugazon.  
ANDRÉA MARY (Toulouse), deuxième chanteuse.  
RITA LELONG (Angers), duègne.  
Coryphées : CAZEAUX, PHILIPPE, DELAFAILLE, SUETTE.

Choristes : 27.

**Troupe dramatique**

- MM.  
MASS (Angers, Saint-Étienne), grand premier rôle.  
VILLIERS (Edin-Loth) (Reims, Toulouse), jeune premier rôle.  
GARNIER (Nancy), jeune premier.  
CARDON (Brest), amoureux.  
HENGEL (Toulouse), troisième rôle.  
ALLAIN (Angers), père noble, financier.  
MOLIVIER, premier comique en tous genres.  
SIVORI, des rôles marqués.  
PHILIPPE, premier comique.  
SABIN, premier comique de genres, comique marqué.  
DELVINS, comique grime.  
E. CARDON (Nancy), premier comique, jeune deuxième comique.  
DAVALIS, amoureux comique.  
Utilités : VIROUX, ASMIRE, RIVRET, LOMBARD, MARIANI, LAJOIE.

**Mmes**

- BLANCHARD (Boulogne), grand premier rôle, grande coquette.  
ROMIEU, jeune premier rôle.  
SABIN, jeune première.  
MOLIVIER, ingénuité.  
ALLAIN, duègne.  
ARMAND (Reims), deuxième duègne.  
ANDRÉA MARY, première soubrette.  
ASMIRE, deuxième soubrette.  
Utilités : DUSSAUSSOIS, DEBARD, CARDON, DELAFAILLE, SUETTE, HENGEL, PHILIPPE.

**Grand Théâtre d'Angers.**

Samedi 6 octobre

DÉBUT DE LA TROUPE D'OPÉRA

Le *Barbier de Séville*, opéra-comique en quatre actes.  
Une *Fille terrible*, vaudeville en un acte.

Promettre tout et ne rien tenir, c'est le fait de beaucoup de gens et de beaucoup de nouveaux produits pompeusement annoncés. Vouloir prétendre par exemple qu'un paralytique, qui souffre depuis 20 ou 25 ans, puisse toujours et infailliblement guérir par l'emploi du Baume Victor, personne ne le croirait ; mais que les douleurs, même les plus anciennes, sont toujours calmées par l'emploi de ce précieux liniment, les innombrables malades qui lui doivent leur guérison en sont la meilleure preuve. La valeur réelle de ce produit a fait sa fortune. — 2 fr. le flacon.

**O U V E R T U R E**

**DU COMPTOIR SAUMUROIS**

Rue Saint-Jean, 18.

Maison MENIER

**E. TROUVÉ, SUCC<sup>r</sup>**

Consommations de premier choix, vins fins et liqueurs des meilleures marques à des prix très modérés.

**Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 1<sup>er</sup> Octobre.**

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 18 » à » » »	9 » à » » »	
Saumur, 18 » 19 » » »	8 50 » » »	
Baugé, 18 50 19 » » »	8 50 » » »	
Segré, 17 » » » » » »	8 25 » » »	
Beaupreau, 19 » » » » » »	9 » » » »	
Montfaucon, 19 » » » » » »	9 » » » »	
Montrevault, 19 » » » » » »	8 50 » » »	
Chemillé, 19 50 20 » » »	8 25 8 75	
Champtoceaux, 19 » » » » » »	9 » » » »	
St-Flor.-le-Vieil, 19 » » » » » »	9 » » » »	
Vihiers, 19 » » 19 50 » » »	8 » » 8 50	
Brissac, 19 » » » » » »	8 50 9 » »	
Chalonnnes, 19 » » » » » »	9 » » » »	
Doué, 19 » » » » » »	9 » » 9 50	

A Nantes, blés américains, de 27 50 à » » les 100 kilos.  
Les bons blés français valent de 23 25 à 24 » les 100 kilos.

**CONSEILS AUX MALADES**

Il n'est plus de maladies incurables. La Dynamodermie, qui a, ces temps derniers, été expérimentée dans les hôpitaux de Paris et à l'Institut Dynamodermique, guérit radicalement les maladies de la moëlle et des affections du système nerveux ; l'ataxie locomotrice, l'épilepsie, toutes les paralysies, quels que soient le degré et l'ancienneté ; l'asthme, les rhumatismes, la goutte, les névralgies et les affections arthritiques. Le traitement est essentiellement externe ; il se fait la nuit et dispose le malade au sommeil. L'Institut Dynamodermique est dirigé par des médecins et chirurgiens ne traitant que par la Dynamodermie. Les malades peuvent être soignés et guéris par correspondance. Demander la brochure à l'Institut Dynamodermique, 7, rue Godot-de-Mauroy, à Paris, qui l'adresse franco.

D<sup>r</sup> DE MONPLAISIR.

**Nec pluribus impar.**

Cette orgueilleuse et superbe devise de Louis XIV peut s'appliquer on ne peut mieux à l'*Elizir Dentifrice des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Soulac* dont la supériorité et les vertus éclatantes brillent d'un éclat à nul autre pareil et au sujet duquel la discussion n'est plus possible. Grâce à cette incomparable composition séculaire — dont la réputation est acceptée de tous et qui a détrôné tous les dentifrices dont le commerce est inondé — l'hygiène de la bouche est désormais assurée.

Agent Général : A. SEGUIN, BORDEAUX

Elizir : 2, 4, 8, 12 et 20 fr.  
Poudre : 1.25, 2 et 3 fr.  
Pâte : 1.25 et 2 fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens, Droguistes et Merciers, etc.

**PILULES GICQUEL**  
Souveraines contre  
**Constipation, Bile, Glaires**  
**Maux d'Estomac**  
**Manque d'Appétit, Maux de Tête**  
**Étourdissements**  
**Douleurs, Rhumatismes**  
1<sup>fr</sup> 50 la boîte. — Dans toutes les Pharmacies.

**LISEZ**  
**LE TRIBOULET**

PAUL GODIOT, propriétaire-gérant.



Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire, Le Dimanche 27 octobre 1888, à midi,

**MAISON**

Située à Saumur, Rue de Bordeaux, n° 55, AVEC JARDIN S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**Occasion exceptionnelle**

**A LOUER DE SUITE**

POUR CAUSE DE DÉPART

**LE CHATEAU**

DE LA

**CRESILLONNIÈRE**

Près la station de Varennes-sur-Loire, à 15 kil. de Saumur,

Commune de Brain-sur-Allonnes.

MAISON de maître en bon état, grandes écuries et remises, très belle cave voûtée.

Jardins anglais et potager bien planté d'arbres fruitiers en très bon rapport.

Très beau pays de chasse

S'adresser à M<sup>e</sup> GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

**A VENDRE**

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vins blancs des Côtesaux à 80 et 100 francs la barrique; Vin rouge nouveau à 80 fr.; Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

**Bals et Soirées**

**CROUÉ CHARLES**

Ex-musicien au 135<sup>e</sup> de ligne

Grand et petit orchestre

Prix modéré.

S'adresser à M. PELTIER, luthier, rue de la Comédie, Saumur.

**TRES VASTE MAISON**

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convientrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVU et HATTAT, place du Roi-René.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT

Une grande et belle MAISON

Avec remise et écurie, terrasse et jardin, rue de Bordeaux, 13.

S'adresser à M<sup>me</sup> AMOUREUX, en face la maison.

**A CÉDER**

L'HOTEL

du Drapeau Français

Situé à Villebernier

Et exploité par M. CHASLOT, auquel on peut s'adresser pour traiter, ou à M. BARBIN-MORICET, propriétaire à Saumur.

**A CÉDER**

Magasin de Mercerie

ET BONNETERIE

Situé dans bon quartier de la Ville.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées.

S'adresser chez M. HÉGRON, négociant, 31, rue du Pavillon

**MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, Place Bilange, Saumur

**PILLET-BERSOULLÉ, SUCC<sup>r</sup>**

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL. — Fournisseur de l'Ecole de Cavalerie.

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'en sa qualité de représentant de la Maison PLEYEL, il pourra vous offrir un grand choix de pianos neufs et d'occasion, de tous facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Vous trouverez également des harmoniums et des instruments de toutes sortes, ainsi que 500 partitions à choisir pour les abonnés à la lecture musicale.

Grand choix de musique pour vente et location.

Accords, réparations, échanges et locations de pianos.

**MAISON DE CONFIANCE**

**A Vendre ou à Louer**

PRÉSENTMENT

**MAISON**

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier

Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

**A CÉDER DE SUITE**

Boutique d'Épicerie

Et de Mercerie

Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M<sup>re</sup> ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. Prix très avantageux.

**QUINCAILLERIE**

**ROLLAND Frères**

5, rue d'Orléans

**SAUMUR**

Tricycle occasion, presque neuf, billes partout. Pelle-pommes, différents systèmes. Fourneaux pétrole «grande vitesse». Paille de fer, le paquet 50 cent. Sacs à raisins.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

TERRE-NEUVE, 18 mois.

S'adresser au bureau du journal.

**SUCRE DE CANNE POUR VENDANGES**

Entrepoteaire: COURTET, rue Daillé, Saumur

35 FRANCS LES 50 KILOS

**VENTE ET LOCATION DE PIANOS**

**HENRI EICHE**

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.



Dépositaire à Saumur, M. ANDRIEU, Epicerie Centrale, 28, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODRET.

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**LIGNE D'ORLÉANS**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	7 25	12 50	7 55	11 25		
Chartres	9 6	9 33	2 53	9 44	1 33	
Chât.-d-Loir	10 24	12 10	1 52	6 34	12 28	4 49
Noyant-Méon	11 29	12 54	3 9	7 36	1 13	5 41
Linières-Bou-	11 39		3 21	7 47		6 2
Vernantes	11 53		3 36	7 59		6 13
Blou	12 5		3 48	8 11		6 23
Vivry	12 15		3 59	8 20		6 31
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)	12 27		4 10	8 30	1 48	6 48
(Orl.) (départ.)	12 33		4 16	8 34	1 54	6 53
Nantilly (arr.)	12 41		4 24	8 41		7
SAUMUR						
(Etat) (arr.)	12 51		4 30	8 51		7 11
(Etat) (départ.)		8 31	4 38	8 58		7 18
Nantilly (départ.)		8 37	4 45	9 05		7 25
Chât.-Varr.		8 48	4 52	9 12		7 36
Brezé s.-Cyr.		9 2	4 58	9 18		7 42
Montreuil		9 19	5 05	9 25	2 22	7 49
Thouars		11 57	2 34	5 33	9 38	2 48
Niort		3 58	4 24	7 59	4 33	10 27
Saintes			6 28	11 05		6 14
Chartres			9 19	3 36		9 03
Bordeaux						5 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 15	8 30		3
Saintes			7 15	8 48	11 39	6 26
Niort			9 32	10 20	2 5	5 30
Thouars			12 14	12 32	1 30	4 15
Montreuil	9 35	6 38	12 59	2 03	4 55	9 06
Brezé s.-Cyr.	9 55	7 18		2 28	5 18	9 41
Chât.-Varr.	10 07	7 27		2 46	5 32	9 49
Nantilly (arr.)	10 13	7 34		2 51	5 39	9 56
SAUMUR						
(Etat) (arr.)	10 22	7 45	Mixte	3 02	5 42	10 03
(Etat) (départ.)		7 25	matin	2 41	5 20	
Nantilly (départ.)		7 38	matin	2 58	5 33	
SAUMUR						
(Orl.) (arr.)		7 47	11 44	3 01	5 41	10 58
(Orl.) (départ.)		7 57	11 54	3 05	5 45	11 5
Vivry		8 10	12 09	3 17	5 57	
Blou		8 19	12 19	3 26	6 06	
Vernantes		8 32	12 33	3 39	6 19	
Linières-Bou-		8 45	12 46	3 51	6 30	
Noyant-Méon.		8 59	1 2	4 04	6 42	11 42
Chât.-d-Loir.		10 7	2 15	4 18	7 48	12 24
Chartres		2 50	5 51	9 27	12 4	3 22
Paris		5 25	8	11 50	3 27	5 10

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct.		Omn.		Expr.		Omn.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55				6 10	8 40	12 07	3 10	7 35			
Angers			2 19	6 30	8 44	11 19	2 57	5 35	9 35			
La Méniltré			2 39	7 10	9 09	11 58	3 49	6 10	10 01			
Les Rosiers				7 19	9 17	12 07	3 59	6 35				
St-Clément				7 26		12 14	4 07	6 39				
St-Martin				7 33		12 21	4 20	6 58				
Saumur (a)				3 22	7 46	9 39	12 34	4 20	6 58			
(départ.)				3 27	7 52	9 37	12 38	4 31	7			
Varennes				8 05	9 48	12 51	4 45	7 19				
Port-Boulet				3 52	8 20	9 57	1 03	5 01	7 20	10 46		
Langeais				4 26	8 59	10 19	1 40	5 48	8 08	11 16		
Tours				5 05	9 42	11 05	2 28	6 35	8 51	11 48		
Paris				10 39		3 06	8	2 35	4 01	5 07		

**SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON**

STATIONS	Mixte			STATIONS	Mixte		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 27	4 31	Chinon	7 43	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 30

**POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS**

STATIONS	Mixte		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 50	6 15		
Moncontour	7 44	14 43	2 27	8 23		
Loudun	8 42	1 46	3 4	9 24		
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38	10 9		
(départ.)	9 29	4 29	5	9 30		
le Vaudelnay	9 40	4 46	5 10	9 41		
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52		
Doué	9 57	6 16	5 26	10 1		
Marigné	10 17	7 5	5 48	10 24		
Angers	11 45	9 50	7 10			

**ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS**

STATIONS	Omn.		Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57	
Martigné		8 26	11	1 13	7 42	
Doué		8 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé		6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay		6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)		7 36	9 26	12 48	2 01	8 41
(départ.)		7 46	9			